

moi. La zone dont Béziers occupe le centre offre une flore riche et variée : presque toutes les espèces des régions méridionales de la France se retrouvent sur ses côtes ou dans ses garrigues ; les espèces de la Montagne-Noire et des Cévennes descendent jusqu'aux mamelons qui couronnent Saint-Chinian et Bédarieux, et, sur les collines plus tempérées qui s'étendent au nord du chef-lieu de l'arrondissement, on rencontre fréquemment de nombreux types de la végétation du centre. Si notre honorable collègue M. le docteur Théveneau pouvait enlever quelques instants à ses nombreuses occupations, et former, avec l'aide des deux savants explorateurs que je viens de nommer et de M. Fabregat, botaniste non moins zélé qu'érudit, un catalogue des nombreux spécimens groupés dans leurs herbiers et nés sous le soleil biterrois, je ne doute pas que ce travail ne fût d'un grand intérêt pour tous ses confrères.

En terminant, je crois devoir signaler à la Société, comme un fait remarquable de végétation, la présence, en touffes épaisses et vigoureuses, du *Malcolmia maritima* R. Br. dans la cour qui se trouve derrière les magasins de M. Aubès, négociant, au canal de Béziers, où je l'ai trouvé en fleur au mois de juin 1855.

M. Duchartre dit que le *Leucojum æstivum* est commun entre les joncs du canal du Midi. Il se souvient aussi d'avoir constaté, il y a plus de vingt ans, l'abondance du *Statice ferulacea* aux environs de Béziers, et d'avoir trouvé aux localités indiquées plusieurs des autres plantes citées par M. Personnat, notamment le *Limnanthemum*, le *Scabiosa stellata*, etc.

M. Chatin fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR UN CAS TÉRATOLOGIQUE OFFERT PAR L'*HENOPHYTON DESERTI*,

par **M. Ad. CHATIN.**

En intercalant dans mon herbier quelques échantillons d'*Henophyton deserti*, que je dois, ainsi qu'un grand nombre d'autres plantes d'Algérie, à notre zélé collègue M. Lefranc, pharmacien-major de l'armée d'Afrique, je remarquai l'accroissement singulier et la déformation d'organes que leur siège et leur aspect général me firent reconnaître pour des ovaires développés en une sorte de galle à la suite de piqûres d'insectes.

Mais ce qui me paraît surtout digne d'attention, c'est que les ovaires, bien que non ouverts, portent sur la commissure placentaire de petites feuilles qui les font ressembler grossièrement aux ovaires du *Prismatocarpus*. Or si, dans les idées qui tendent à prévaloir sur la nature axile des ovaires infères, la présence d'appendices foliacés sur l'ovaire du *Prismatocarpus*, comme sur

celui de l'*Opuntia*, est chose toute naturelle, il n'en est plus de même quand il s'agit de l'ovaire supère des Crucifères.

Si les ovaires monstrueux étaient ouverts le long de leurs commissures placentaires, ainsi que cela a été observé quelquefois, le phénomène n'aurait encore rien de très anomal, parce qu'alors les petites feuilles pourraient être considérées comme produites par la transformation des ovules ; mais l'ovaire est fermé, et à son intérieur on trouve le long des placentas de petits bourrelets représentant des ovules avortés.

Les détails qui précèdent me paraissent rendre la monstruosité que je mets sous les yeux de la Société digne de l'intérêt des tératologistes. Et comme, lorsqu'on parle tératologie, on pense involontairement à M. Moquin-Tandon, je profiterai de l'occasion pour me rendre l'interprète de bien des botanistes en exprimant le vœu que son *Traité de tératologie végétale* soit réédité.

M. le Président demande à M. Chatin s'il a fait l'étude anatomique de cette monstruosité, qui lui paraît aussi résulter de la piqure d'un insecte.

M. Chatin répond qu'il se propose de revenir sur ce sujet.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

LES FORÊTS DU NORD DE LA FRANCE AUX XV^e, XVI^e ET XVII^e SIÈCLES,
par **M. le baron de MÉLICOQ.**

(Raismes, 3 janvier 1860.)

Parmi les causes qui, au moyen âge, s'opposèrent longtemps à une bonne administration des forêts domaniales (1) et seigneuriales, figurent les droits d'usage et de champiage qui firent surgir de longs, de fréquents procès entre les seigneurs et les communes.

A Raismes, les manans avaient le droit de « prendre leur feuville (2) et

(1) Anciennement, il n'y avait que les rois qui eussent le droit d'avoir des bois de hautes futaies. (Voy. deux capitulaires de Louis-le-Débonnaire, intitulés l'un, *De forestibus noviter institutis* ; l'autre, *De forestibus dominicis* ; consult. aussi Le Bret, *Traité de la souveraineté*, et Salvaing, *De l'usage des fiefs*.) — Ce n'est que depuis le XIII^e siècle que les forêts sont rentrées dans le domaine de l'État et que l'on trouve des règlements sur les eaux et forêts. (*Rech. sur les lois féodales*, p. 269.)

(2) Chez les barbares qui détruisirent l'empire romain, les voyageurs jouissaient de toute sécurité ; ils avaient la permission de séjourner deux fois vingt-quatre heures sur les terrains ouverts, et d'y faire paître leurs bestiaux. (*Leg. Vis.*, VIII, 4, 27 ; *Long.*, III, 4, 1.) Ils pouvaient prendre dans les forêts voisines du bois pour se chauffer et des feuilles pour la nourriture de ces animaux, sous la seule condition de ne pas détériorer les arbres. — Au moyen âge, le vol était aussi sévèrement puni que l'assassinat. La maison



Chatin, Adolphe. 1860. "Note Sur Un Cas Tératologique Offert Par L'
henophyton Deserti." *Bulletin de la Société botanique de France* 7, 10–11.
<https://doi.org/10.1080/00378941.1860.10826221>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8631>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1860.10826221>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/158248>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.